

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 39

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2053 :

Ravine des Cabris Groupe d'habitation Les Manguiers (LTS) - Vente du bien cadastré section HV n°326 à Monsieur et Madame PASSEREL Jean Paul et Marie Rosine

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, MARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par M. TAN Willy), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



David LORION

préfecture
22-42-2053-DE
Date de réception : 27/10/2025
Date de réception préfecture : 27/10/2025

Affaire n°42/2053 : Ravine des Cabris Groupe d'habitation Les Manguiers (LTS) - Vente du bien cadastré section HV n°326 à Monsieur et Madame PASSEREL Jean Paul et Marie Rosine.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire expose à l'Assemblée que la Commune de Saint-Pierre reste propriétaire de Logements Très Sociaux (LTS) dans divers groupes d'habitation et qu'il est nécessaire de poursuivre la cession de ces logements à leurs attributaires/occupants.

- VU l'Avis de France Domaine du 05/06/2025 Réf. OSE 2025-97416-36285 - DS. 23678420

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER la cession suivante :**

Acquéreurs/Occupants	Référence cadastrale	Surface cadastrale	Groupe d'habitation	Adresse	Situation
Mr et Mme PASSEREL Jean Paul et Marie Rosine	HV 326	395 m ²	Les Manguiers	4 Allée des Jacques 97432 Ravine des Cabris	Bâti

- **DE FIXER le prix de cession : moyennant le prix 23 500 € HT (en référence à l'avis de France domaine du 05/06/2025 Réf. OSE 2025-97416-36285 - DS. 23678420 susvisé).**

Le recouvrement de cette recette sera opéré sur le budget communal.

- **DE L'AUTORISER à signer tous documents liés à cette affaire notamment l'acte authentique de cession et toutes formalités préalables (promesse de vente, compromis et/ou autres documents).**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

